



CONSTRUCTION
ET BOIS



VOUS ÊTES SALARIÉ-E DANS LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION, DU BOIS ET DU BÂTIMENT :

LA CFDT, C'EST UN RÉSEAU DE MILITANTES ET DE MILITANTS ISSU·ES DE VOS MÉTIERS ET BRANCHES PROFESSIONNELLES, ET PRÉSENTS DANS LES PRINCIPAUX ORGANISMES DÉCISIONNAIRES QUI VOUS CONCERNENT : PROBTP, SERVICES DE PRÉVENTION DE SANTÉ AU TRAVAIL (EX MÉDECINE DU TRAVAIL), CARSAT (CAISSES D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL), ETC.

LA CFDT EN PREMIÈRE LIGNE POUR VOS DROITS

CONVENTION COLLECTIVE DU BÂTIMENT

Malgré les obstacles, la CFDT reste moteur dans la mise en place de la nouvelle convention collective du Bâtiment pour les entreprises jusqu'à 10 salarié·es ! Notre mesure la plus importante : que votre indemnité de déplacement soit calculée depuis votre domicile, en fonction des kilomètres réels, et non plus à vol d'oiseau depuis le siège social de votre entreprise.

SALAIRES MINIMAUX

La CFDT négocie annuellement les augmentations des grilles de salaires. Malgré la situation économique actuelle, sous tension, nous obtenons de réelles revalorisations et des avancées sociales. **Notre priorité : œuvrer pour que vos salaires soient revalorisés chaque année !**

ABATTEMENT FORFAITAIRE

Votre employeur ne peut pas vous obliger ! C'est une fausse bonne idée : votre salaire net est, certes, plus élevé à court terme mais, en cas d'arrêt maladie, vous êtes perdant·e (indemnités maladie calculées sur 90 % du salaire) et, surtout, vous perdez 10 % de droits à la retraite sur la totalité de votre pension. **La CFDT préconise sa suppression et vous rappelle que vous êtes en droit d'en demander la suppression, car votre employeur ne peut vous l'imposer !**

[CFDT.FR](https://www.cfdt.fr)

 @CFDT

 /la.CFDT

 @cfdt_officiel

 CFDT

 @La_CFDT

LA CFDT PRÉSENTE TOUT AU LONG DE VOTRE CARRIÈRE

APPRENTISSAGE

La CFDT est présente dans les différents organismes de formation (CFA, CCCA, etc.) et accompagne les apprenti.es dans le monde du travail et de la formation (maintien des CFA à proximité du lieu de vie, exigence sur la qualité pédagogique des établissements, etc.)

PÉNIBILITÉ, SANTÉ, HANDICAP, RETRAITE

Parce que notre corps n'est pas une ressource inépuisable, la santé est une préoccupation majeure de la CFDT. Cela passe par la défense de nos acquis à travers les différents mouvements sociaux qui ont fait l'actualité.

CONNAISSEZ-VOUS VOS DROITS ?

Les représentantes et les représentants de la CFDT créent vos droits ! Chaque année, dans vos régions, des militantes et des militants CFDT des travaux publics négocient pour vos droits, notamment pour vos salaires et vos indemnités. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site web : <https://construction-bois.cfdt.fr>

LE SAVIEZ-VOUS ? LA CFDT :

- revendique des conditions de travail plus justes et adaptées au contexte sociétal,
- négocie vos droits auprès des organismes paritaires de notre branche : CNATP (Chambre nationale des artisans des travaux publics et du paysage), FNSCOP (Fédération nationale des sociétés coopératives et participatives), les FRTS et la FNTP (Fédérations régionales et nationale des travaux publics).
- siège dans les organismes de formation,
- milite pour rendre nos métiers plus attractifs,
- agit pour la santé au travail, la fin de carrière et la retraite.

#TUVOTESTUGAGNES

**ÉLECTIONS TRÈS PETITES ENTREPRISES (TPE)
DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024**

WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE



VOTEZ CFDT